



Compte-rendu de la Commission Consultative pour le Service Public d'assainissement du 27 juin 2017

Participants :

Monsieur Claude JAMATI	Président HYDREAULYS
Monsieur Roland DE HEAULME	Délégué HYDREAULYS & Maire -Adjoint VIROFLAY
Monsieur Alain SANSON	Vice-Président HYDREAULYS
Monsieur Philippe BRILLLAUT	Vice-Président HYDREAULYS
Madame Sonia BRAU	Vice-Présidente HYDREAULYS
Madame Laurence BRÉUS	Directeur Générale des Services HYDREAULYS
Monsieur Patrick MENON	YVELINES ENVIRONNEMENT - Vice-Président
Madame Béatrice FLOCH	VERSAILLES ENVIRONNEMENT INITIATIVE
Monsieur François DOUSSIN	Directeur Général Délégué SEVESC
Monsieur Jean-Pascal CHUZEL	Chef d'Agence SEVESC

Excusés :

Anne BOISROUX JAY
Claude DUCAROUGE



La CCSPL a pour objet l'examen, pour l'année 2016, des :

- RAD (Rapport Annuel du Délégué) sur les 2 contrats de DSP (Bassins Versants Est et Ouest)
- RAPOS (Rapport d'Activité du Prix et la Qualité du Service d'Assainissement sur les 2 contrats de DSP (Bassins Versants Est et Ouest)

SEVESC présente un power point retraçant une synthèse des RAD et RAPSQS des bassins versants Ouest et Est d'HYDREAULYS. Suite à cette présentation, il est laissé place aux questions :

Monsieur MENON évoque le montant de la facture. Monsieur François DOUSSIN répond que le prix de l'eau n'est pas responsable à lui seul de la baisse des volumes, des études démontrent d'autres sources de baisse, comme le progrès technologique de l'électroménager, la désindustrialisation de l'Île-de-France et une gestion plus rigoureuse de l'eau de la part des industriels.

Monsieur MEMON stipule qu'il semble intéressant de mutualiser les syndicats, avec la fusion HYDREAULYS, SMAERG, THIFEUCHA et SIAVGO.

Monsieur MENON demande ce que deviennent les boues de la STEP.

Monsieur CHUZEL indique qu'un tiers des boues sont épandues dans les Yvelines en application de la limite réglementaire. Pour les tonnages restants, la SEVESC sollicite des filières de compostage et de méthanisation. Un dossier de demande d'autorisation va être déposé en fin d'année pour augmenter la proportion épandage.

Madame FLOCH : il est à noter une bonne relation entre HYDREAULYS, la DDT et l'AESN sur les divers contrôles de conformité.

Madame FLOCH : demande où en est le programme de suivi des micropolluants.

Monsieur DOUSSIN : le programme se poursuit, même s'il n'y a aucune obligation réglementaire en 2016 et en 2017.

Monsieur SANSON : à noter également, la loi relative au o phyto est aussi appliqué sur notre usine du Carré de réunion.

Monsieur CHUZEL : En anticipation du programme 2018, nous réaliserons en 2017 des campagnes de recherche des micropolluants en amont et en aval de la station. Dans le nouveau programme à venir, l'AESN cible à la source, et recherche en priorité les pollueurs plutôt que l'épurateur.

Madame BRAU : Une communication est prévue à minima chaque année. Cette année a été consacrée aux méfaits des lingettes. Chaque service communication des communes a reçu un article tout prêt pour communiquer sur les lingettes à ne pas jeter dans les toilettes.

Pour octobre 2017, est prévue l'ouverture d'un espace pédagogique sur le « cycle de l'eau » pour les scolaires, sur le site de l'usine d'épuration. Des visites seront proposées aux scolaires (du CM1 à la 5^e), associations, professeurs, écoles d'ingénieurs, et à divers publics intéressés à ce domaine. Cet espace est réalisé en concertation avec les 3 Syndicats (SMGSEVESC, HYDREAULYS et SMAERG). L'éducation nationale a visité ce futur espace et a déjà largement diffusé cette information.

Réponses au mail de Monsieur DUCAROUGE :

**Technique**

QUESTIONS	REPONSES
Prévisions sur collecteur Versailles Sud ? Devis ? calendrier ?	<p>SEVESC : Une visite détaillée a été réalisée en 2016. Ce collecteur visitable en maçonnerie traditionnelle est dans un état précaire, voire dangereux sur certains tronçons. Le résultat de la visite a été présenté en commission travaux Hydreaulys.</p> <p>HYDREAULYS : Une étude de faisabilité relative à son renouvellement est en cours de consultation (sélection du bureau d'étude cet été). Celle-ci intègre les problématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- la connexion des effluents de SQY et des futurs aménagements sur Versailles à l'usine dépurateur Carré de Réunion,- la reprise du collecteur sud. <p>Cette étude, qui sera réalisée au second semestre de 2017, a justement pour objectif de préciser les différentes techniques envisageables, leur coût et les délais associés. En effet, à ce jour le syndicat ne s'est pas positionné sur une option spécifique. En terme de calendrier, l'objectif est que les travaux soient réalisés d'ici 2020.</p>
Prévisions sur collecteur de St Cyr ?	Les travaux de réhabilitation des collecteurs 6 et 8 débutent le 26 juin 2017 et devraient s'achever en fin d'année. Il s'agit des tronçons venant de Bois-d'Arcy et de Fontenay.
Explications sur variations des charges entrantes ?	Hypothèse à confirmer : à partir de 2016, mise en application de la congélation des échantillons (norme qualité de l'eau NF EN ISO 5667 : prélèvement, échantillonnage et conservation des échantillons)
Dépassements de seuils dans l'année pour quelle durée et quel volume ?	1 seul évènement sur 2016 (le 12 juillet, travaux du chantier sur les vannes d'entrée station). Volume by-passé : 5 836 m ³
Programme de suivi des micropolluants 2017 2018 phases et objectifs	Absence de micropolluant jugé comme significatif lors des campagnes antérieures, selon la note ministérielle du 12-08-16 : pas d'obligation de diagnostic amont en 2017 pour Hydreaulys, ni de campagne de suivi 2017 sur la STEP Programme 2017 prévu par l'exploitant : 6 campagnes amont/aval STEP Obligations/Campagnes prévues en 2018 : 6 campagnes amont/aval STEP Fréquence réglementaire : 2018, 2022, 2028
Dates envisagées pour renaturation ru de Gally	Le dossier loi sur l'eau est en cours d'instruction auprès de la DDT. Certaines études complémentaires demandées dans le cadre de cette instruction (étude exhaustive faune/flore) sont actuellement laissées en stand-by tant que la problématique foncière n'est pas réglée.
Quels sont les points qui nécessitent à nouveau des opérations	STEP conforme à l'Arrêté Préfectoral et à l'Arrêté Ministériel du 21-07-2015



de mise aux normes de la station d'épuration ?

Finances

QUESTIONS	REPOSES																		
Quel a été le calendrier des investissements depuis les études de 2010 ? d'année en année	<p>Le montant des travaux réalisés par année est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2011 : 7 960 621,15 €TTC - 2012 : 16 806 059,62 €TTC - 2013 : 61 154 945,80 €TTC - 2014 : 55 676 514,11 €TTC - 2015 : 30 855 780,81 €TTC - 2016 : 31 724 578,65 €TTC <p>La fin des travaux a eu lieu au 31 mars 2017.</p>																		
Comment se situe l'évolution de l'endettement de Hydreaulys depuis 2010 ? Projections 2020, 2025	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2010</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>Prév.2020</th> <th>Prév.2025</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>17 215 981 €</td> <td>17 730 782 €</td> <td>31 423 100 €</td> <td>74 122 693 €</td> <td>85 119 367 €</td> <td>86 242 501 €</td> <td>89 501 668 €</td> <td>79 915 000 €</td> <td>56 100 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Prév.2020	Prév.2025	17 215 981 €	17 730 782 €	31 423 100 €	74 122 693 €	85 119 367 €	86 242 501 €	89 501 668 €	79 915 000 €	56 100 000 €
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Prév.2020	Prév.2025											
17 215 981 €	17 730 782 €	31 423 100 €	74 122 693 €	85 119 367 €	86 242 501 €	89 501 668 €	79 915 000 €	56 100 000 €											
Contrat liant l'exploitant au syndicat de communes : nature et échéances	<p>Responsabilités de l'exploitant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technique & financière sur l'exploitation des installations et des réseaux d'assainissement - Travaux de renouvellement des matériels équipements - Veille, surveillance et interventions sur le ru de Gally entre la STEP et le bassin de Rennemoulin (maintien du libre écoulement des eaux) <p>Suite à la fusion entre SMAROV - SIAVRM en HYDREAULYS, deux délégations de service public sont gérées par le syndicat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La DSP couvrant l'ouest du Territoire d'HYDREAULYS (ex..SMAROV), comprend la gestion (hors gros investissements) de la compétence transport et traitement. Le délégataire est la SEVESC. La DSP se termine le 31 décembre 2025. - La DSP couvrant l'est du Territoire d'HYDREAULYS (ex.SIAVRM) comprend la gestion (hors gros investissements) de la compétence transport. Le délégataire est la SEVESC. La DSP se termine le 30 juin 2020. 																		
Quel sera le budget d'exploitation en année pleine de la station ? Dépenses : personnels, consommables, entretiens matériels	<p>Charges d'exploitation 2016 : 7,68 M€</p> <p>La décomposition de charges incluant l'entretien des matériels, la cogénération, les matières de curage, ..., sera arrêtée entre le maître d'ouvrage et l'exploitant, par un avenant à venir.</p>																		



Revenus (cogénération, boues,...)															
Des travaux complémentaires sont-ils encore prévus ?	Le transfert du process au délégataire est en cours. Des travaux complémentaires d'ajustements sont à l'étude et seront réalisés par le délégataire sans augmentation du prix de l'eau. Ces travaux vont permettre d'optimiser la station d'épuration tout en diminuant le coût de fonctionnement. Pour ces raisons, il est difficile, aujourd'hui, de déterminer le budget d'exploitation en année pleine.														
STEP : Rappel des financements investissements depuis 2010 : Emprunts, Prêts Agence de l'eau, Subventions (Agence Eau, C. départemental), Autofinancement	<p style="text-align: center;">Situation au 17 mai 2017</p> <p style="text-align: center;">Dépenses</p> <table><tr><td>Coût total €HT de l'opération :</td><td style="text-align: right;">191 033 953,11 €</td></tr></table> <p style="text-align: center;">Recettes</p> <table><tr><td>Subventions totales de L'AESN :</td><td style="text-align: right;">47 156 488,00 €</td></tr><tr><td>Subventions totales du Département 78 :</td><td style="text-align: right;">5 500 000,00 €</td></tr><tr><td>Prêts à taux 0 de l'AESN :</td><td style="text-align: right;">20 857 276,00 €</td></tr><tr><td>Emprunts bancaires contractés :</td><td style="text-align: right;">67 500 000,00 €</td></tr><tr><td>Autofinancement utilisé :</td><td style="text-align: right;">50 020 189,11 €</td></tr><tr><td>Total</td><td style="text-align: right;">191 033 953,11 €</td></tr></table>	Coût total €HT de l'opération :	191 033 953,11 €	Subventions totales de L'AESN :	47 156 488,00 €	Subventions totales du Département 78 :	5 500 000,00 €	Prêts à taux 0 de l'AESN :	20 857 276,00 €	Emprunts bancaires contractés :	67 500 000,00 €	Autofinancement utilisé :	50 020 189,11 €	Total	191 033 953,11 €
Coût total €HT de l'opération :	191 033 953,11 €														
Subventions totales de L'AESN :	47 156 488,00 €														
Subventions totales du Département 78 :	5 500 000,00 €														
Prêts à taux 0 de l'AESN :	20 857 276,00 €														
Emprunts bancaires contractés :	67 500 000,00 €														
Autofinancement utilisé :	50 020 189,11 €														
Total	191 033 953,11 €														

Capacités

QUESTIONS	REPONSES
Débit journalier maximum avant délestage direct (capacité max.) ? 340 000 eq/hab. ?	144 000 m ³ /j avant délestage direct. Obligation de garantir le traitement avec les normes de rejet : 77 000 m ³ /j, au-delà, pas d'obligation de respect des normes pour les volumes supplémentaires Capacité par temps de pluie : 340 000 EH
Niveau actuel d'usage (par rapport à capacité nominale maximum) en eq / hab.	Taille de l'agglomération en 2016 : 199 850 EH (source DDT)

**Volumes annuels des rejets et productions (prévisions)**

QUESTIONS	REPONSES
Boues épandables	11 996 tMB (val. 2016) Prévisions : les données prévisionnelles seront arrêtées entre le maître d'ouvrage et l'exploitant, par un avenant à venir.
Déchets solides	Refus de dégrillage : 190 tMB (val. 2016) Sables : 583 tMB (val. 2016) Graisses : 44 tMB (val. 2016) Prévisions : idem aux boues épandables
Électricité produite par cogénération et revendue	Mise en service prévue au second semestre 2017 Prévisions : les quantités prévisionnelles, charges et recettes seront arrêtées entre le maître d'ouvrage et l'exploitant, par un avenant à venir.

Volumes annuels des consommables nécessaires (prévisions)

QUESTIONS	REPONSES
Les trois fluides	Eau potable : 30 000 m ³ (val. 2016) Electricité : 17 926 MWh (val. 2016) Gaz naturel : 0 MWh (val. 2016) Prévisions : les données prévisionnelles seront arrêtées entre le maître d'ouvrage et l'exploitant, par un avenant à venir.
Les membranes	Acide citrique : 37 m ³ val. 2016 Javel : 162 m ³ val. 2016 Prévisions : les données prévisionnelles seront arrêtées entre le maître d'ouvrage et l'exploitant, par un avenant à venir.

Qualité des rejets (situation / au règles administratives)

QUESTIONS	REPONSES
Eau rejetée conformités à ?	STEP conforme à son AP et à l'AM du 21-07-2015
Boues épandables et non épandables	100% des boues sont épandables Répartition 2016 : 29% en épandage ; 35% en méthanisation ; 36% en compostage Objectif cible : 100% en épandage direct
Volumes rejetés sans traitement (délestages) de la station, et des autres déversoirs	Volumes rejetés sans traitement STEP : 177 254 m ³ (val. 2016) Volumes rejetés sans traitement DO des Glaises : 0 m ³ (val. 2016) Rejets sans traitement PR Gally : 7 événements (val. 2016)

Perspectives

QUESTIONS	REPONSES
-----------	----------



<p>Compléments pour les filtrages des perturbateurs endocriniens ?</p>	<p>Les procédés permettant de traiter les substances médicamenteuses peuvent être par exemple en traitement final d'une STEP : l'ozonation, filtration sur CAG, ... D'autres procédés plus naturels, type zone ZHART peuvent être intégrés dans le milieu naturel en sortie de station. A ce stade, absence de texte réglementaire pour l'orientation dans l'avenir sur cette problématique</p>
--	---

Merci pour ces échanges.